

SECTION DES PETITES ET MOYENNES BIBLIOTHEQUES

RAPPORT D'ACTIVITE (1961)

D EPUIS la dernière Assemblée générale de mars 1961, la Section des petites et moyennes Bibliothèques a eu un triple souci : l'organisation de ses activités : réunions, expositions ; la constitution de commissions spécialisées ; l'étude des problèmes professionnels.

I — La Section organise, chaque année, trois réunions d'études et d'information — donc une par trimestre — les réunions sont suivies d'échanges entre les participants.

Depuis l'Assemblée générale de mars 1961, elle a donc organisé trois réunions :

— une en mars 1961 portant sur « Le Rôle éducatif des bibliothèques et l'éducation esthétique ». A cette occasion nous avons pris contact avec Mme CART, du Service éducatif du Musée du Louvre, qui a participé à notre réunion.

— Pour l'année 1961-1962, la section a pris comme thème de travail « La Bibliothèque, centre culturel ».

— La première réunion qui a eu lieu au mois de décembre a porté sur le thème suivant : « Rôle culturel de la Bibliothèque municipale et relations de la Bibliothèque municipale avec les Maisons de jeunes ou Centres culturels de son voisinage ». Nous avons eu la participation de responsables de Centres sociaux de grands ensembles de la région parisienne et des responsables de Maisons de jeunes.

— La deuxième réunion qui a eu lieu le 12 mars était consacrée au problème des discothèques : le choix des disques, leur classement, les catalogues, les modalités de prêt, etc...

La Section organise aussi des petites expositions itinérantes destinées à circuler dans les bibliothèques des membres de la section qui désirent les utiliser.

Trois expositions de ce genre ont déjà été réalisées :

— la première sur l' « Inde » a passé dans 15 bibliothèques.

— la seconde sur « l'énergie atomique » est encore en circulation et a déjà circulé dans 10 bibliothèques.

— la troisième sur la « Lecture des Jeunes » (romans) vient de commencer son circuit depuis janvier 1962.

Chaque exposition est accompagnée d'une bibliographie sur le sujet ou d'un choix de livres.

Réunions et expositions ont donc été les activités régulières de la section.

II — Par ailleurs, la diversité des Bibliothèques auxquelles nous nous adressons nous a amené à constituer au sein de notre Comité, composé d'une quinzaine d'animateurs des Commissions spécialisées chargées d'étudier les problèmes propres à chaque catégorie de bibliothèques.

Ces ainsi que se sont constituées quatre Commissions :

- les Bibliothèques Municipales.
- les Bibliothèques d'Entreprises.
- les Bibliothèques de Centres Sociaux (en voie de formation).
- les Bibliothèques de jeunes.

La Commission des Bibliothèques municipales a organisé le 12 février, une réunion des Bibliothécaires municipaux de la Seine après avoir effectué une enquête sur la situation de la lecture publique dans la Seine, enquête à laquelle 46 Bibliothèques municipales sur 80 ont participé. Mme LARUE, inspectrice générale des Bibliothèques de la Seine, a participé à cette réunion.

La Commission des Bibliothèques d'entreprise s'est regroupée en vue d'organiser une réunion de bibliothécaires d'entreprises qui doit avoir lieu le 29 mars et à laquelle sont conviées environ 80 bibliothécaires.

La Commission des Bibliothèques des Centres sociaux — en voie de formation — va s'efforcer de répondre à une demande qui nous a été faite par le Service social de la Caisse des Dépôts en vue d'aider à la formation des responsables des Bibliothèques dans les Centres sociaux de la région parisienne. Une première réunion doit avoir lieu à ce sujet le 28 mars.

La Commission des bibliothèques de jeunes participe à un groupe d'études sur l'action éducative des Bibliothèques qui effectue des enquêtes, étudie des techniques pédagogiques nouvelles et publie un bulletin intitulé « Education et Bibliothèque ».

III — Enfin, dans un autre domaine, nous avons pris quelques contacts en vue de chercher les solutions d'une question qui préoccupe un grand nombre de membres de notre section : celle des problèmes professionnels : l'organisation de notre profession, sa reconnaissance par les employeurs, sa qualification, etc... Toutes ces questions dans le domaine des petites et moyennes bibliothèques restent encore la plus part du temps sans solution.

Nous devons aussi signaler que, conformément au règlement de l'A.B.F., nous avons tenu le lundi 12 mars notre première assemblée générale où le Bureau ainsi constitué :

Président : Mlle ALTMAYER.

Vice-Président : M. HASENFORDER.

Secrétaire : Mlle GILBRIN.

Trésorière : Mlle JACQUIER.

a été élu par 71 voix sur 72 votants.

En face des besoins accrus qui sont et seront créés dans le domaine de la lecture publique par l'accroissement démographique, la prolongation de la scolarité, les projets d'éducation permanente, l'augmentation des loisirs, nous nous efforcerons de maintenir notre effort de recherche, de formation, d'entr'aide et de collaboration professionnelle destinée, nous l'espérons, à contribuer au progrès et au développement des petites et moyennes bibliothèques orientées vers la lecture publique.

O. ALTMAYER.